

## Règlement intérieur du vide bibliothèque

**Article 1** : Le foyer rural de Dun organise un vide bibliothèque le dimanche 22 novembre 15 à la salle des fêtes de Dun dans le but de faire connaître la bibliothèque de Dun.  
L'inscription est gratuite.

**Article 2** : Cette manifestation est ouverte aux particuliers pour le don, l'échange ou la vente de leurs livres, bandes dessinées ou revues uniquement.

**Article 3** : En cas de vols ou détérioration, le foyer rural ne peut être tenu pour responsable. L'association se réserve le droit de faire enlever d'un stand tout objet ne se rapportant pas au thème « bibliothèque ».  
Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur concernant les ouvrages exposés ; ils sont seuls responsables des conséquences des transactions qu'ils effectuent lors de la manifestation.

**Article 4** : L'accueil des participants se fait à partir de 14h jusqu'à 14h50.  
Conformément à la législation, les exposants viendront s'inscrire à la bibliothèque sur le registre avant de s'installer dans la salle.

**Article 5** : L'accueil du public se fait à partir de 15h jusqu'à 18h.  
Avant de partir, chaque exposant fera place nette et ne pourra rien laisser derrière lui.

**Article 6** : Le foyer rural se réserve le droit d'annuler sans préavis en cas d'événement exceptionnel.

---

### **Bulletin d'inscription**

<u>Nom</u> :	<u>prénom</u> :
<u>Adresse</u> :	
<u>Contact tel</u> :	
<u>@</u> :	

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_

déclare sur l'honneur ne vendre que des ouvrages personnels

et accepter le règlement intérieur du vide bibliothèque du 22/11/15 à Dun.

Signature :